

Le gouvernement veut rassurer concernant les mesures 1 et 3 du site cequivavraimentsaoulerlesfrancais.fr

Une semaine jour pour jour après le lancement de la campagne de mobilisation, Vin & Société constate que la mesure 1 « Interdiction de parler du vin sur Internet » et la mesure 3 « Taxation du vin au nom de la santé publique » sont mises en suspens.

Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, s'est montré à plusieurs occasions rassurant quant à la non-application de ces mesures.

- C'est d'abord à Cahors que le Ministre s'est exprimé à ce sujet : "Je démens toute idée de taxation sur le vin pour 2014", a-t-il déclaré aux professionnels de la filière viticole locaux, information relayée par [La Dépêche](#).
- Dans les [questions au gouvernement du 1^{er} octobre](#), suite à une question du député socialiste de Saône-et-Loire Thomas Thévenoud, le Ministre a répondu clairement et positivement sur les 2 sujets, sans pour autant s'exprimer au nom du gouvernement.
- Enfin, le Ministre de l'Agriculture a réaffirmé sa position le 3 octobre sur [RMC dans l'émission de Jean-Jacques Bourdin](#) : « Tant que je serai Ministre de l'Agriculture il n'y aura pas de taxe sur le vin ».

Si aucune déclaration du Premier Ministre sur le sujet n'est venue appuyer les dires de Stéphane Le Foll, ces déclarations répétées semblent témoigner d'une concertation au niveau du gouvernement, en particulier lors de sa prise de parole à l'Assemblée Nationale. Dans l'attente d'une confirmation à ce sujet, **ces mesures sont donc affichées comme mises en suspens** sur le site www.cequivavraimentsaoulerlesfrancais.fr

Il n'en reste pas moins que la difficulté de parler du vin dans les médias reste un sujet préoccupant pour la filière au regard de la jurisprudence récente de la Loi Evin **et que le durcissement des mentions et du message sanitaires reste toujours envisagé.**

*« Après une semaine de mobilisation sans précédent, nous nous félicitons des avancées obtenues. Toutefois, **les 500 000 acteurs de la vigne et du vin restent mobilisés et poursuivent leur action d'interpellation pour la création d'une instance de dialogue interministérielle dédiée au vin.** Nous espérons être entendus par Matignon car cet espace de dialogue permettrait de traiter tous les enjeux autour du vin : éducation, culture, santé publique, économie, agriculture, tourisme, commerce extérieur. Elle donnerait au vin toute la place qu'il mérite dans notre société » déclare Joël Forgeau, Président de Vin & Société.*

cequivavraimentsaoulerlesfrancais.fr

www.vinetsociete.fr

[@vinetsociete](https://twitter.com/vinetsociete)

Paris, le 4 octobre 2013.

Contact presse Vin & Société

Valérie Fuchs - 06 62 49 64 85 - 01 43 67 94 38 - vafuchs@wanadoo.fr